

Société Coopérative Agricole
d'Éleveurs de Porcs du Poitou

Les Ruralies
B.P. 4
79230 VOUILLE

Niort, le 28 octobre 2003

Monsieur le Président,

J'accuse réception de votre courrier reçu le 27 octobre dernier qui a retenu toute mon attention.

Ce courrier faisait écho à une lettre qui m'avait été adressée par le Groupement Promotion Lait Viande de Charentes-Poitou que j'avais répercutée au niveau du groupe PS de l'Assemblée afin que des précisions soient demandées sur cette réforme gouvernementale du financement du service public de l'équarrissage dans le cadre de la discussion du budget 2004.

Et de fait, après que Monsieur Lambert ne nous ai pas éclairé particulièrement, non satisfaits de cette esquivé, un de mes collègues s'est chargé de relayer vos préoccupations et d'interpeller Monsieur Gaymard à ce sujet, lors de la séance du 21 octobre dernier.

De façon générale, le Ministre a tenté de nous rassurer en réfutant l'écueil d'une non-répercussion sur la distribution qui ferait peser le poids de la collecte et de la destruction des cadavres des élevages sur les seules filières de production. Il nous a été assuré que la taxe serait acquittée au niveau de l'abattage, mettant en avant un produit de 176 millions d'euros, taxe répercutée sur la distribution au moyen d'une imputation dite « pied de facture ».

Cependant, le Ministre, tout en apportant sa réponse, ne nous a pas caché que si un dispositif allait faire en sorte que les éleveurs ne payent pas pour l'enlèvement des cadavres de bovins et d'ovins, affectant le coût sur le produit de la taxe d'abattage, rien de tel n'était prévu en ce qui concerne la production porcine. Puisque Monsieur Gaymard, s'est engagé à trouver une solution en concertation avec la Fédération Nationale Porcine, nous comptons sur un retour d'information de votre part afin de savoir si cette concertation est bien mise en œuvre et sur quels résultats elle pourrait déboucher.

Déterminée à rester vigilante sur ce dossier, je vous assure ma mobilisation et vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Geneviève P-GAILLARD